

Perte de contrôle à l'atterrissage par vent arrière

Aéronef	Avion Piper PA19 « Super Cub » immatriculé F-BOMC
Date et heure	Samedi 10 septembre 2011 à 11 h 00 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Aérodrome de Montluçon Domerat (03)
Conséquences et dommages	Avion fortement endommagé

⁽¹⁾Heure locale.

CIRCONSTANCES

Au retour d'un vol local avec un passager, le pilote se prépare pour un atterrissage sur la piste 29 revêtue de l'aérodrome de Montluçon Domerat. En étape de base, il constate que la manche à air indique un vent calme.

Il précise qu'en courte finale, l'avion est stable et la vitesse indiquée de 57 Mph. Il effectue un atterrissage « trois points » mais ne peut empêcher l'avion de s'incliner et de se déporter vers la gauche. L'inclinaison à gauche augmente et l'aile touche le sol. L'avion vire de 180° avant de s'immobiliser sur la piste.

Le pilote explique qu'il a senti une rafale de vent soulever l'avion au moment du touché des roues.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : CAVOK, vent du secteur sud-est 5 kt avec des valeurs instantanées atteignant 12 kt, température 29 °C, QNH 1009 hPa.

Le Piper Super Cub est un avion qui, du fait de son train classique, est sensible au vent arrière.

Le pilote, 45 ans, détient une licence PPL(A) de mai 2010. Il totalisait 71 heures de vol dont 7 heures sur type, 5 heures dans les trois mois précédents et 20 minutes réalisées la veille, toutes sur type. Son expérience sur avion à train classique était limitée aux 7 heures sur type.

Montluçon Domerat est un aérodrome à usage restreint qui ne dispose pas d'AFIS. Sa proximité avec l'agglomération implique l'utilisation préférentielle de la piste 29. Le pilote s'est conformé à cette consigne et n'a pas choisi la piste 11 compte tenu de la faiblesse apparente du vent.

CONCLUSION

Le pilote a été surpris par un renforcement d'un vent trois-quarts arrière gauche qu'il n'avait pas identifié. L'accident est probablement dû à un manque de technicité sur un avion sur lequel il avait peu volé.